



SOCIÉTÉ ALZHEIMER DE L'ESTRIE
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2010



SOCIÉTÉ ALZHEIMER DE L'ESTRIE
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2010

SOMMAIRE

Rapport des vérificateurs	2
Résultats	3
Evolution des actifs nets	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 12
Renseignements complémentaires	13 - 14

Page

Drummondville
Le 3 juin 2010

André Godbout ca inc
Par André Godbout, CA auditeur

À notre avis, à l'exception de l'effet des redressements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avions été en mesure de vérifier si les dons, les activités de financement et les contributions des usagers mentionnés au paragraphe précédent ont tous été comptabilisés, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2010 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons et d'activités de financement et de contributions d'usagers dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des produits de dons, d'activités de financement et de contributions d'usagers, de l'excédent des produits sur les charges, de l'actif et des actifs nets.

À l'exception de ce qui est mentionné dans le paragraphe ci-dessus, notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous avons vérifié le bilan de la Société Alzheimer de l'Estrie au 31 mars 2010 et les états des résultats de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Aux administrateurs de la
Société Alzheimer de l'Estrie

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS





SOCIÉTÉ ALZHEIMER DE L'ESTRIE
RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010

	2010	2009
Produits		
Subventions (tableau A)	243 284 \$	213 879 \$
Intérêts	950	2 689
Produits - Activités de financement (tableau B)	134 244	101 228
Cotisations des membres	4 183	4 103
Contributions des usagers	5 727	19 951
Dons	27 197	24 975
	<u>415 585</u>	<u>366 825</u>
Charges		
Charges - Activités de financement (tableau C)	44 891	45 300
Frais de gestion (tableau D)	348 874	285 578
	<u>393 765</u>	<u>330 878</u>
Excédent des produits sur les charges	<u>21 820 \$</u>	<u>35 947 \$</u>



SOCIÉTÉ ALZHEIMER DE L'ESTRIE
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010

	Investis Fonds en immobi- lisation de reloca- tion	Non affectés	2010 Total	2009 Total
Solde au début	\$ -	\$ 2 891	\$ 105 671	\$ 72 615
Excédent des produits sur les charges	-	(4 447)	26 267	35 947
Investissement en immobilisations	-	15 793	(15 793)	-
Affectations d'origine interne (note 5)	35 000	(35 000)	-	-
Solde à la fin	\$ 35 000	\$ 14 237	\$ 81 145	\$ 108 562

SOCIÉTÉ ALZHEIMER DE L'ESTRIE

BILAN

31 MARS 2010

Page 5

	2010	2009
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	9 724 \$	55 919 \$
Placements temporaires (note 4)	139 628	79 708
Débiteurs (note 6)	7 899	4 575
Frais payés d'avance	9 097	2 704
	166 348	142 906
Immobilisations corporelles (note 7)	16 757	6 041
	<u>183 105 \$</u>	<u>148 947 \$</u>
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs	50 203 \$	26 655 \$
Apports reportés (note 8)	-	10 580
Apports reportés aux immobilisations corporelles (note 9)	2 520	3 150
	<u>52 723</u>	<u>40 385</u>
Actifs nets		
Fonds de relocalisation (note 5)	35 000	-
Investis en immobilisations corporelles	14 237	2 891
Non affectés	81 145	105 671
	<u>130 382</u>	<u>108 562</u>
	<u>183 105 \$</u>	<u>148 947 \$</u>

Pour le conseil d'administration,

_____, administrateur

_____, administrateur



SOCIÉTÉ ALZHEIMER DE L'ESTRIE
FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010

Page 6

	2010	2009
Activités de fonctionnement (note 10)		
Excédent des produits sur les charges	21 820 \$	35 947 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	5 077	1 310
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(630)	(350)
Intérêts sur dépôt à terme capitalisés	-	(2 645)
	26 267	34 262
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 10)	13 831	12 950
	40 098	47 212
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	(59 920)	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	(15 793)	(3 688)
	(75 713)	(3 688)
Activités de financement		
Apports reportés	(10 580)	(6 331)
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	-	3 500
	(10 580)	(2 831)
Augmentation (diminution) de l'encaisse	(46 195)	40 693
Encaisse au début	55 919	15 226
Encaisse à la fin	9 724 \$	55 919 \$



1. Statuts constitutifs et nature des activités

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour mission de fournir de l'information relativement à la maladie d'Alzheimer, d'accorder un soutien aux membres des familles touchées par cette maladie et de contribuer financièrement à la recherche. Il est un organisme de charité enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et est exempt d'impôts.

2. Modification de conventions comptables

Le 1^{er} avril 2009, l'organisme a adopté l'abrégié des délibérations du Comité sur les problèmes nouveaux CPN-173 intitulé « Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers », selon lequel la juste valeur des instruments financiers (y compris les instruments financiers dérivés) doit tenir compte du risque de crédit de la contrepartie en ce qui concerne les actifs et du risque de crédit de l'organisme en ce qui concerne les passifs. L'adoption de cet abrégié n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de l'organisme.

Le 1^{er} avril 2009, l'organisme a adopté les modifications apportées aux chapitres 1540, 4400, 4430 et 4460 ainsi que les nouvelles recommandations du chapitre 4470 du Manuel de l'ICCA.

Le chapitre 1540 a été modifié de façon à inclure les organismes sans but lucratif dans son champ d'application. Par conséquent, les activités d'investissement et de financement sont dorénavant présentées distinctement.

Le chapitre 4400 a été modifié pour supprimer l'obligation de traiter les actifs nets investis en immobilisations comme une composante distincte des actifs nets pour plutôt laisser aux organismes sans but lucratif la possibilité de présenter ce montant comme une catégorie d'actifs nets grevés d'une affectation d'origine interne, ainsi que d'apporter des précisions selon lesquelles les produits et les charges doivent être comptabilisés et présentés sur la base des montants bruts lorsque l'organisme agit pour son propre compte dans une opération.

Le chapitre 4430 a été modifié de façon à préciser que les organismes de plus petite taille qui inscrivent à l'actif les immobilisations, doivent toutes les inscrire, les amortir et réduire leur valeur conformément aux chapitres pertinents du Manuel.

Le chapitre 4460 a été modifié de façon à rendre le libellé du chapitre 4460 conforme aux dispositions du chapitre 3840 « Opérations entre apparentés ».

Le chapitre 4470 établit des normes sur les informations à fournir par l'organisme sans but lucratif qui classe ses charges par fonction et ventile des charges entre les différentes fonctions auxquelles elles se rattachent.



2. Modification de conventions comptables (suite)

L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers.

3. Principales conventions comptables

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon les méthodes et les taux et période indiqués ci-dessous :

Méthodes	Taux ou période
Mobilier de bureau	20 %
Matériel informatique	30 %
Site internet	2 ans
Amortissement dégressif	Amortissement dégressif
Amortissement linéaire	Amortissement linéaire



3. Principales conventions comptables (suite)

Informations à fournir concernant le capital

Les objectifs de l'organisme en termes de gestion de capital sont d'abord d'assurer la pérennité de celui-ci afin de pouvoir continuer à réaliser sa mission.

Instruments financiers

L'organisme a fait le choix de classer ses actifs et passifs financiers de la façon suivante :

Prêts et créances

Les débiteurs sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains et pertes liés à la décomptabilisation de ces actifs financiers sont présentés à l'état des résultats de l'exercice au cours duquel ils se produisent.

Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les placements temporaires sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains et pertes liés à la décomptabilisation de ces actifs financiers sont présentés à l'état des résultats de l'exercice au cours duquel ils se produisent.

Autres passifs financiers

Les créditeurs sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains et pertes liés à la décomptabilisation de ces passifs financiers sont présentés à l'état des résultats de l'exercice au cours duquel ils se produisent.

Normes comptables qui sont reportées

Le 15 octobre 2008, l'ICCA a décidé que les organismes sans but lucratif peuvent choisir de reporter l'adoption des chapitres 3862 « Instruments financiers - informations à fournir », et 3863, « Instruments financiers - présentation », de sorte que ceux-ci s'appliquent aux états financiers aux exercices ouverts à compter du 1er octobre 2008, et de continuer à appliquer le chapitre 3861 « Instruments financiers - informations à fournir et présentation » entre-temps.



4. Placements temporaires

	Dépôt à terme, taux de base, échéant en avril 2010	79 628 \$	79 708 \$
	Dépôt à terme, 0,25%, échéant en mai 2010	60 000	-
2010		<u>139 628 \$</u>	<u>79 708 \$</u>
2009			<u>79 708 \$</u>

5. Fonds de relocalisation

Le conseil a décidé d'affecter un montant de 35 000\$ à un fonds de relocalisation dans le but d'un éventuel déménagement du siège social et des opérations de l'organisme.

6. Débiteurs

	Comptes à recevoir	1 400 \$	3 210 \$
	Taxes à la consommation	6 499	1 365
2010		<u>7 899 \$</u>	<u>4 575 \$</u>
2009			<u>3 210 \$</u>

7. Immobilisations corporelles

2010	2010	2009
Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
15 667 \$	11 802 \$	3 865 \$
21 532	10 582	10 950
3 884	1 942	1 942
<u>41 083 \$</u>	<u>24 326 \$</u>	<u>16 757 \$</u>
Mobilier de bureau		4 484 \$
Matériel informatique		1 557
Site internet		-
		<u>6 041 \$</u>



8. Apports reportés

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations surviennent dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2010	2009
Solde au début	10 580 \$	16 910 \$
Moins: montant constaté à titre de produits de l'exercice	(10 580)	(16 910)
Plus : montant reçu pour l'exercice subséquent	-	10 580
Solde à la fin	\$ -	10 580 \$

9. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés représentent des ressources affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles. Ils sont imputés aux résultats au même rythme que les immobilisations corporelles y afférentes. Les variations surviennent dans le solde des apports reportés sont les suivantes:

	2010	2009
Solde au début	3 150 \$	3 500 \$
Moins: montant constaté à titre de produits de l'exercice	(630)	(350)
Solde à la fin	2 520 \$	3 150 \$

10. Flux de trésorerie

Flux de trésorerie se rapportant aux intérêts

	2010	2009
Intérêts encaissés	950 \$	2 689 \$



10. Flux de trésorerie (suite)

Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement

	2010	2009
Débiteurs	(3 324) \$	8 160 \$
Frais payés d'avance	(6 393)	(67)
Créditeurs	23 548	4 857
	<u>13 831 \$</u>	<u>12 950 \$</u>

11. Instruments financiers

Risque de crédit

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution.

Pour les autres créances, l'organisme évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Juste valeur

Les justes valeurs de l'encaisse, des placements temporaires, des débiteurs et des créditeurs correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

12. Chiffres de l'exercice précédent

Certains chiffres de l'exercice 2009 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2010.



	2010	2009
Tableau A		
Subventions		
Subventions de fonctionnement	1 37 463 \$	107 253 \$
Subventions proches aidants	87 891	86 678
Subventions autres	17 300	19 598
Amortissement - apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	630	350
	<u>243 284 \$</u>	<u>213 879 \$</u>
Tableau B		
Produits - Activités de financement		
Encan	92 208 \$	89 290 \$
Golf	11 390	-
Marche	13 189	10 984
Articles promotionnels	171	284
Autres activités	9 873	650
Campagne annuelle	7 413	20
	<u>134 244 \$</u>	<u>101 228 \$</u>
Tableau C		
Charges - Activités de financement		
Encan	35 983 \$	39 494 \$
Golf	346	-
Marche	1 245	4 031
Achats articles promotionnels	22	384
Autres activités	7 295	1 391
	<u>44 891 \$</u>	<u>45 300 \$</u>



Tableau D

Frais de gestion

	2010	2009
Salaires et charges sociales	266 595 \$	237 895 \$
Déplacement et fournitures	-	289
Publicité	10 558	5 698
Télécommunications	2 615	2 148
Fournitures de bureau	14 583	10 844
Honoraires professionnels	15 895	8 669
Cours, colloques et congrès	3 267	3 129
Frais de déplacement	12 617	5 645
Cotisations et associations	8 428	584
Contribution à la recherche	6 000	2 000
Assurances	1 553	1 571
Autres activités	657	5 428
Frais bancaires	1 029	368
Amortissement - immobilisations corporelles	5 077	1 310
	<u>348 874 \$</u>	<u>285 578 \$</u>

